

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**SEANCE DU MARDI 26 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JEGOU Christelle (suppléante) ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; GOUAULT Jacky à CHAPPÉ Fanny ; GRAEBER Sophie à DOYEN Virginie ; HERVÉ Gildas à CONNAN Guy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; PAGNY Gilles à CONNAN Josette ; PARISCOAT Dominique à LE MEUR Frédéric ; PRIGENT Christian à LE GAOUYAT Samuel ; RASLE-ROCHE Morgan à RANNOU Hervé ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUMAIL Michel ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	13
Votants	76
Absents	12

DEL2024-03-059

BUDGET ANNEXE EAU 2024 : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENTS

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L263-8 du code des juridictions financières partant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu le règlement budgétaire et financier de l'agglomération ;

Vu l'instruction codificatrice M57 ;

VU les budgets primitifs 2024 ;

Considérant qu'un plan pluriannuel d'investissement a été adopté, pour le budget annexe EAU, lors de la fusion des budgets EAU REGIE et EAU DSP au 31 décembre 2022, pour un montant pluriannuel global de **22,75 M€**, répartis en plusieurs programmes d'investissement, correspondant notamment soit à la réalisation d'usines d'eau potable (YVIAS), soit aux travaux sur les réseaux d'eau ;

Considérant que 2,84 M€ de crédits de paiements ont été consommés en 2023 au titre du PPI du budget annexe EAU contre 4,26 M€ de crédits de paiements inscrits au budget ;

Considérant qu'une enveloppe globale d'investissement de 4,2 M€ de crédits de paiements est prévue au titre du budget primitif 2024 du budget annexe EAU, et ce sans nécessiter de recours à l'emprunt bancaire ;

Considérant qu'une actualisation du programme pluriannuel d'investissement est nécessaire, et ce à la fois pour permettre l'intégration de nouveaux projets – comme notamment celui du déploiement sur 2 ans de la télé-relève – et le redéploiement de la capacité d'investissement vers les travaux sur les réseaux d'eau potable, après trois exercices comptables principalement consacrés à la construction d'une nouvelle usine d'eau potable à YVIAS ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Crée l'autorisation de programme n°77 consacrée au projet de la télérelève, et ce pour un montant pluriannuel de 3,3 M€ de crédits, dont 1,5 M€ positionnés en 2024, 1,5 M€ positionnés en 2025 et 300 K€ positionnés en 2026 ;
- Clôture les autorisations de programme n° 48 AEP REGIE EQUIPEMENT, n°50 AEP REGIE EXTENSION et n°52 AEP REGIE RESERVOIR ;
- Prolonge jusqu'en 2027 les AP 47 – AEP REGIE USINE POMPAGE -, et 49 – AEP REGIE ETUDE
- De PROLONGER jusqu'en 2028 les AP 51 – AEP REGIE RENOUVELLEMENT – et 53 – AEP REGIE RESSOURCE ;
- Vote les ajustements et révisions d'autorisations de programmes et les crédits de paiements suivants pour l'année 2024 :

Délibération

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

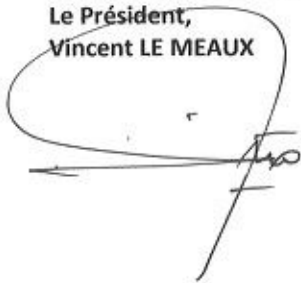
ID : 022-200067981-20240326-DEL2024_03_059-DE

Programme dotation	AP	Montant total	CP antérieurs	CP budget 2023	CP Révisé 2023	Ronds à financer	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027 révisé	CP 2028 révisé
P47 AEP REGIE USINE POMPAGE-EQUIPEMENT-RESERVOIR	2020	1 922 760,00	9 476,00	200 000,00	62 438,00	1 850 846,00	500 000,00	400 000,00	813 284,00	800 846,00	
P47 AEP REGIE USINE POMPAGE-EQUIPEMENT-RESERVOIR		1 922 760,00	9 476,00	200 000,00			500 000,00	400 000,00	813 284,00		
P48 AEP REGIE EQUIPEMENT	2020	123 191,48	1 484,48	80 000,00	24 657,17	87 009,83	30 000,00	30 000,00	1 727,00		
P48 AEP REGIE EQUIPEMENT		123 191,48	1 484,48	80 000,00			30 000,00	30 000,00	1 727,00		
P49 AEP REGIE ETUDE	2020	800 000,00	0,00	42 000,00	10 682,43	869 337,57	370 000,00	120 000,00	348 000,00	308 337,78	
P49 AEP REGIE ETUDE		800 000,00	0,00	42 000,00			370 000,00	120 000,00	348 000,00		
P50 AEP REGIE EXTENSION	2020	65 171,50	33 095,37	32 076,13	10 830,42	21 245,71	0,00	0,00	0,00		
P50 AEP REGIE EXTENSION		65 171,50	33 095,37	32 076,13			0,00	0,00	0,00		
P51 AEP REGIE RENOUVELLEMENT	2020	16 166 173,35	515 161,18	2 655 000,00	2 197 477,24	13 453 534,93	4 075 000,00	3 500 000,00	5 421 012,17	2 900 000,00	5 003 534,93
P51 AEP REGIE RENOUVELLEMENT		16 166 173,35	515 161,18	2 655 000,00			4 075 000,00	3 500 000,00	5 421 012,17		
P52 AEP REGIE RESERVOIR	2020	1 375 272,00	75 272,00	30 000,00	12 296,50	1 267 704,00	500 000,00	500 000,00	270 000,00		
P52 AEP REGIE RESERVOIR		1 375 272,00	75 272,00	30 000,00			500 000,00	500 000,00	270 000,00		
P53 AEP REGIE RESSOURCE	2020	1 022 000,00	0,00	30 400,00	0,00	1 022 000,00	250 000,00	250 000,00	491 600,00	150 000,00	422 000,00
P53 AEP REGIE RESSOURCE		1 022 000,00	0,00	30 400,00			250 000,00	250 000,00	491 600,00		
P76 MODERNISATION USINE EAU MOULIN BESCOND	2023	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	512 035,01	687 964,99	0,00	0,00	0,00		
P76 MODERNISATION USINE EAU MOULIN BESCOND		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00			0,00	0,00	0,00		
P 77 TELE-RELEVÉ	2024	3 300 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
yp de Programme INVESTISSEMENT EN AP		22 754 568,31	634 469,01	4 249 476,13	2 840 366,27	16 279 733,03	5 725 000,00	4 800 000,00	7 345 623,17	4 180 163,78	5 425 534,93

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX




Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU

